

# Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2012 - N° 97



*Joyeuses  
Fêtes*



## Calendrier des Fêtes 2013

### JANVIER

Jeu 10	Galette des Rois	Club des aînés	Salle des fêtes
Ven 11	Voeux de Mr le Maire		Salle des fêtes
Ven 18	Concours de belote	Club des aînés	Salle des fêtes
Ven 25	Galette des Rois	FNACA	Salle des fêtes
Sam 26	Soirée potée	Comité des fêtes	Salle des fêtes

### FEVRIER

Sam 2	Repas	Danse Passion	Salle des fêtes
Dim 3	Thé dansant	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Sam 9	Repas Stock Car	Caulnes sports Evénements	Salle des fêtes
Sam 23	Soirée choucroute	Rance Football Club	Salle des fêtes

### MARS

Dim 3	Thé dansant	Club des aînés	Salle des fêtes
Sam 9	Banquet des chasseurs		Salle des fêtes
Sam 16	Soirée théâtrale	Club des cyclos	Amphithéâtre Lycée Agricole
Dim 24	Thé dansant	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Sam 30	Banquet des classes 3		Salle des fêtes

## Sommaire

<b>L'édito</b>	<b>p. 3</b>
<b>Informations municipales</b>	<b>p. 5</b>
<b>Déviation</b>	<b>p. 9</b>
<b>Personnel communal</b>	<b>p. 10</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>p. 11</b>
<b>Etat civil</b>	<b>p. 12</b>
<b>Informations générales</b>	<b>p. 13</b>
<b>Vitrine</b>	<b>p. 16</b>
<b>Le journal de l'école</b>	<b>p. 17</b>
<b>ALSH - Lycée agricole</b>	<b>p. 19</b>
<b>Maison de retraite</b>	<b>p. 20</b>
<b>Vie des associations</b>	<b>p. 21</b>

**Journal d'informations trimestriel gratuit  
distribué à toutes les familles de la commune.**

**Directeur de la publication :**

M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

**Rédaction, mise en page et photos :**

Mairie de Caulnes.

**Membres de la Commission Informations - Communication :**

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT,  
LEBRETON, BRIGNON.

Messieurs, RAGOT, FRÈRE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN.

**Agent Administratif référent :** Madame BUCHON

**Impression :** Imprimerie Mévennaise - St-Méen.

**Tirage :** 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Début décembre,  
un nouveau colombarium  
a été placé dans le cimetière.  
Il est composé de 6 cases.  
Cet ensemble complète le colombarium  
et les petits monuments cinéraires existants.



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Si le niveau de l'activité économique de l'Europe ne connaît plus de croissance, certains pays sont même en récession, l'organisation administrative de notre pays est en train, par contre, d'évoluer. Les réflexions qui accompagnent actuellement ces évolutions sont marquées par des incertitudes pour l'avenir. C'est ainsi que :

- **pour réduire les dépenses de l'Etat** les gouvernements successifs ont ciblé certains ministères, plutôt que d'autres, pour réaliser des économies par suppression de postes. Le Ministère de l'Economie et des Finances fait partie de ceux-là et c'est dans cette logique que la Trésorerie de Caulnes va être fermée et rattachée à celle de Broons. Il faut savoir que le regroupement des trésoreries est déjà réalisé en Ille et Vilaine. A échéance un peu plus lointaine, il se dit que le service «Finances Publiques» pourrait être centralisé à Dinan, donc au niveau du Pays.

**IMPORTANT** : La Trésorerie de Caulnes est **fermée au public depuis le 18 décembre 2012**. Les bureaux sont transférés à Broons à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- **pour que l'urbanisation des collectivités publiques consomment moins de terres agricoles**, et conformément aux orientations du Grenelle de l'Environnement, le code de l'urbanisme fait l'objet, aujourd'hui, d'une étude en vue d'une évolution de la réglementation. Cette étude est menée au niveau du Pays de Dinan dans le cadre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT). Les principales nouveautés viseront à densifier l'habitat dans les agglomérations et à augmenter le nombre de logements par hectare dans les lotissements.

Le pays de Dinan se compose de neuf Communautés de Communes :

- |                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| . Dinan               | . Pays de Matignon          |
| . Pays de Caulnes     | . Pays de Plélan            |
| . Pays d'Evran        | . Arguenon - Hunaudaye      |
| . Pays de Du Guesclin | . Plancoët - Val d'Arguenon |
| . Rance - Frémur      |                             |

- **pour rationaliser l'organisation des Communautés de Communes** et dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a proposé un schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) qui vise à la fusion de deux ou plusieurs communautés de communes entre elles.

Les élus sont partie prenante dans cette démarche et c'est ainsi que des réunions se sont déjà tenues pour un rapprochement entre la Communauté de Caulnes et celle de Broons. Là aussi le niveau de regroupement des Communautés de Communes anime les débats en cours. Ne faudrait-il pas, d'emblée, une fusion plus large, à 3 ou 4 Communautés de Communes. Certains élus souhaiteraient même que le niveau du Pays (Dinan en l'occurrence pour nous) serait la meilleure solution pour l'avenir.... Incertitude toujours donc.

A la lecture du développement des trois points ci-dessus, on voit bien que notre **organisation territoriale est en pleine mutation**. Les réflexions en cours nécessitent, en tout cas, une grande disponibilité des élus. La gestion d'une commune a beaucoup changé. Il y a 30 ans l'essentiel de l'activité des élus concernait leur commune. Aujourd'hui une commune fait partie de plusieurs ensembles en fonction des compétences à assumer, des études à mener, des réflexions à engager....

.../...

Après la période des fêtes de fin d'année, la vie municipale reprendra son cours. Déjà, quelques opérations ou rendez-vous sont programmés. Citons :

**Le samedi 12 Janvier 2013**, les élus municipaux visiteront le **bâtiment de la Trésorerie** afin de prendre une décision pour sa reconversion. Ce bâtiment présente des atouts. Il se compose d'un logement dans la partie la plus ancienne (Rue de la Poste) et d'une belle surface avec vitrine, qui donne sur la place de la Mairie. De par son emplacement cette surface pourrait convenir à une activité commerciale.

Pour rester sur le thème de l'immobilier il faut rappeler que la commune a mis en vente les **bâtiments de la ferme de la Ville Gate** : une maison néo Bretonne, un manoir avec des dépendances, un plan d'eau et des bâtiments d'élevage.

**Renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales :**

Au cours du mois de Février 2013, des travaux commenceront dans la **rue Mathieu Ory et à La Ville Chevalier** afin d'augmenter le calibre des buses du réseau des eaux pluviales. Ces deux secteurs ont été repérés comme «limites» en cas de fortes pluies lors de l'étude qui a conduit à l'établissement du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAEP).

**La déviation de l'agglomération :**

L'enquête publique relative au **projet d'aménagement foncier** (remembrement) est en cours et se terminera le 18 Janvier 2013. L'étape suivante consistera à classer les terres suivant leur valeur avec attribution de points. Cette étape sera suivie d'une consultation des propriétaires sur ce classement.

**IMPORTANT** : Voir en page 10 l'article sur **l'interdiction d'abattre les arbres** dans le périmètre de l'aménagement foncier.

**Nouvelle Maison de Retraite (EHPAD)** sur le site du Fougeray

Les dossiers techniques, foncier et financier se finalisent. Les travaux devraient débuter au cours du mois d'avril ou du mois de mai 2013.

Tout au long du premier trimestre, les élus participeront aux commissions et réunions qui contribueront à **l'élaboration du budget 2013**. Le budget de l'année 2013 sera voté à la fin du mois de mars, avec la liste des investissements qui seront programmés en 2013 et par anticipation en 2014.

En attendant, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2013.

*Bien cordialement,*

**Jean-Louis CHALOIS**  
**Maire de CAULNES**

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du  
6 Novembre 2012**

### Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,  
MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves,

**Absents excusés** : Marie-Paule GUILLEMOT, Hubert  
GUERIN, Sandra RENAULT, Laurence SEROT.

**Secrétaire de séance** : Dominique BRIAND

### ACHAT DE LA FERME DE LA VILLE GATE – modification de la surface achetée et du prix – complément à la délibé- ration 2012/09/01 du 4 septembre 2012 –

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2012/09/01  
du 4 septembre autorisant l'achat de la ferme de la  
Ville Gate à la SAFER pour le prix de 825 000 euros  
pour une surface de 41 ha 99 a 92 ca.

Un agriculteur de Caulnes qui exploitait une des par-  
celles agricoles a fait valoir son droit de préemption ce  
qui modifie la surface achetée par la commune de  
Caulnes.

Le Conseil Municipal accepte la nouvelle surface et le  
nouveau prix d'achat :

**40 ha 91 a 57 ca – 809 172 euros – provision frais  
acte notarié 11 000 euros.**

### RESERVE FONCIERE DU MESNIL et PARCELLE LE- FEUVRE le Hirel– convention avec la SAFER pour l'établis- sement de baux précaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Vu les surfaces agricoles achetées par la commune  
sur le secteur du Mesnil,

Vu la parcelle achetée sur le secteur du Hirel,

Le Conseil Municipal donne mandat à la SAFER pour  
établir des baux précaires sur les surfaces suivantes :

**Réserve foncière du Mesnil (Hors compensations  
attribuées à GAEC GUILLEMOT/GUERIN et Franck  
SEROT).**

N° cadastral	Surface
G 499	14 00
G 503	22 00
H 254	22 10
H 306	11 50
H310	26 43
H 444	5 95
H 458	33 70
H 459	30 20
H 466	10 90
H 467	26 25
H 480	69 70
H 510	40 66
H 558	44 70
<b>TOTAL</b>	<b>3 58 09</b>

Parcelle LEFEUVRE : ZH 50 - 48 90

### DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT - VOIRIE COMMUNALE – intégration de la voirie des lotissements dans le domaine public communal –

La longueur de la voirie communale impacte les mon-  
tants de la dotation globale de fonctionnement (DGF).  
Dans le cadre de la répartition de la DGF, il est néces-  
saire de communiquer à la Préfecture la longueur de  
voirie classée dans le domaine public communal.

De ce point de vue, il faut rappeler que la loi du 9 dé-  
cembre 2004 a modifié le code de la voirie routière et  
précise désormais les critères nécessaires à la prise  
en compte des modifications concernant la longueur  
de voirie communale. Ainsi le classement et le déclas-  
sement des voies communales sont prononcés par le  
Conseil Municipal, sans enquête préalable lorsque ce  
classement ne porte pas atteinte aux fonctions de  
desserte ou de circulation des voies.

Le Conseil Municipal :

- arrête la nouvelle longueur de voirie communale à  
**47 725 ml** comme le montre le tableau ci-après :

Longueur de voirie actuelle ml	45 575
Lotissement des Champs	119
Résidence les Chênes	454
Résidence de la Vallée Haut	121
Résidence de la Vallée Bas	188
Résidence les Peupliers	181
Domaine du fougeray 1	1 087
<b>NOUVELLE LONGUEUR DE VOIRIE</b>	<b>47 725 ml</b>

- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'inscription de  
cette nouvelle longueur de voirie auprès des Services  
de la Préfecture en 2013 pour la revalorisation de la  
**DGF de 2014.**

### NOUVELLE ECOLE MATERNELLE – permis modi- ficatif

Vu le permis accordé pour la construction de la nou-  
velle école maternelle n° 10C002.1

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer le permis modi-  
ficatif relatif aux verrières et aux panneaux photovol-  
taïques.

## SITE DE LA GARE – travaux de voirie

Le Conseil Municipal autorise les travaux de voirie suivants réalisés par l'entreprise BIDAULT :

- réfection chaussée haut de la ville chérel et place de la gare, suivant un devis de l'entreprise BIDAULT d'un montant de **3 001.00 euros HT** (reprise des nids de poule sur la place de la gare, reprofilage avec apport de 0.20 de GRH et bicouche sur 690 m2).
- Aménagement du parking de l'école (1 500 m2 – 60 places) – **2 500 euros HT** (nettoyage du site, reprofilage du terrain, fourniture et mise en œuvre de 150 t de 0.31.5 sur 5cms, nivellement et cylindrage).
- Aménagement de la sortie de la place de la gare : 4 000 euros – 50 % Conseil Général – 50 % Commune de Caulnes.

## ACQUISITION MATERIEL – SERVICE TECHNIQUE – fourche pour le tracteur

Après consultation de fournisseurs,  
Vu le devis présenté pour l'achat d'une fourche,  
Le Conseil Municipal donne son accord au devis présenté par l'Entreprise HERVÉ pour un montant de 9 805 euros HT et une reprise de l'ancienne fourche pour un montant de 1 000 euros.

## TERRAIN DE FOOT BALL SYNTHETIQUE – consultation pour un contrat de maîtrise d'œuvre –

Le Conseil Municipal

- DECIDE de publier un avis d'appel public à la concurrence dans les journaux Ouest France 22, 35 et Internet pour un contrat de maîtrise d'œuvre (dossier projet, dossier financement, DCE, suivi du chantier).
- DIT que la procédure se déroulera ainsi :  
Critères d'attribution  
1<sup>ère</sup> étape : choix de 3 cabinets ayant des références et des compétences pour des travaux similaires  
2<sup>ème</sup> étape  
obligation d'une visite sur site et rendez-vous avec Monsieur le Maire. Envoi d'un Dossier de Consultation aux Cabinets retenus.  
Prix : prix forfaitaire. : 70 %
- Mémoire technique expliquant le déroulement de l'opération. 30 %.

## PERSONNEL COMMUNAL – montant de l'enveloppe globale pour l'indemnité de fin d'année 2012 et 2013.

Le Conseil Municipal, vu la délibération 03.098 du 6 novembre 2003 :

- DECIDE, à l'unanimité de renouveler l'octroi d'une prime de fin d'année à verser en décembre.
- FIXE l'enveloppe globale à **4 900 euros (année 2012) et 5 000 euros (année 2013)** pour l'ensemble du personnel (titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuels...).

- DECIDE que l'enveloppe sera répartie par le Maire :
  - . en fonction de l'indice majoré de chaque agent
  - . au prorata de la durée hebdomadaire de travail
  - . en tenant compte de l'absentéisme (sauf accident du travail ou congés maternité) : retenue à raison d'1/30<sup>ème</sup> de la prime par jour d'arrêt de travail.
  - . en fonction de la manière de servir.
  - . un arrêté individuel d'attribution déterminera le montant alloué à chaque agent (cette prime est nommée « Prime de fin d'année » sur le bulletin de salaire).

## INFORMATIONS

- **Compte rendu de la commission affaires scolaires des 24 septembre et 8 octobre** :
  - . Achat de matériel informatique pour l'école élémentaire (faire des devis pour le prochain conseil municipal du 15 décembre.
  - . organisation de la rentrée (document transmis aux parents d'élèves)
  - . évolution du groupe scolaire et des activités périscolaires : proposition d'une programmation. Voir document présenté à la commission.
- **Rapprochement des communautés de communes de Broons et Caulnes** : compte rendu de la rencontre du 18.10.2012.
- **Repas de fin d'année personnel communal + élus** – le samedi 15 décembre à la petite salle des fêtes avec un traiteur. Madame BREARD et Monsieur HENRY, cuisiniers au Restaurant Scolaire, organiseront l'apéritif et confectureront les desserts.
- **Prochain conseil municipal** le samedi 15 décembre à 10 h.



## Séance publique du 15 Décembre 2012

### Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoints au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,  
GUILLEMOT Marie-Paule, GUERIN Hubert, MAILLARD Louis,  
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra,  
SEROT Laurence.

**Secrétaire de séance** : Dominique BRIAND

### BUDGET - décisions modificatives

Afin de régler les dernières factures de l'année 2012, le Conseil Municipal modifie le budget primitif comme suit :

Dépenses		Recettes	
64131 - Personnel non titulaire	+ 4 900.00	6419 - Remb. rémunérations	+ 4 900.00

Dépenses		Recettes	
7391171 - dégrèv. jeunes agriculteurs	+ 1 631.00	7311 - fonciers jeunes agriculteurs	+ 1 631.00

Dépenses		
668 - charges financières		+ 7 000.00
60633 - fournitures de voirie		- 800.00
6226 - honoraires		- 1 500.00
62878 - remboursement autres collectivités		- 4 700.00

### SITE DE LA GARE - alimentation en eau potable et poteau défense incendie - participation communale

Les travaux ont été réalisés par le SAEP CAULNES RANCE en passant sous la voie ferrée afin d'alimenter le poteau incendie. Les communes ayant en charge la défense incendie, le SAEP CAULNES RANCE demande une participation à la commune.

Vu les travaux de défense incendie à la charge des communes,

Vu le montant des travaux : alimentation site de la gare et défense incendie : 34 430.00 euros HT

Travaux	30 960.00
Surveillance des travaux par la SNCF	3 470.00
<b>TOTAL</b>	<b>34 430.00</b>

Le Conseil Municipal va verser la somme de **21 518.75 euros** au Syndicat d'Eau Caulnes-Rance la dépense ayant été répartie comme suit :

Estimation HT	40 000 euros	marché HT	34 430.00
SAEP CAULNES RANCE	15 000	SAEP CAULNES RANCE	12 911.25
Commune de Caulnes	25 000	Commune de Caulnes	21 518.75

### AFFAIRES FONCIERES - compte rendu de la commission du 13 décembre 2012

A) **Réserve Foncière communale** – le Conseil Général va étudier l'échange de 5ha 70 (Ville Gate) contre diverses parcelles communales (7ha 58 terres de qualité moindre et prairies).

B) **La SAFER va établir les baux précaires** concernant les terres achetées par la Commune sur les sites de Ville Gate et Le Mesnil (hors compensation GAEC DES ROSEAUX et Franck SEROT). Durée de la convention avec la SAFER ? Durée des baux SAFER ? La Commune va prendre un conseiller juridique afin d'inscrire des clauses particulières dans la convention SAFER et dans les baux afin de pouvoir récupérer cette réserve foncière au fur et à mesure de ses besoins.

C) **Déviation – aménagement foncier en cours** : dans le périmètre de cet aménagement foncier, il est interdit d'abattre des arbres, talus, etc. sans autorisation.

### D) Demandes achat de chemins :

1 - **GAEC DES ROSEAUX** : le chemin étant dans le périmètre de l'aménagement foncier, cette demande sera revue après les travaux d'aménagement foncier.

2 - **Gilles MAILLARD Recouvrance** : André DUPAS, Louis MAILLARD, Hubert GUERIN sont chargés de se rendre sur place afin d'étudier ce dossier. (hors périmètre aménagement foncier).

E) **Compensation des terres** : Extension du Domaine du Fougeray et construction de la Maison de Retraite –

1 - **Compensation terres GAEC DES ROSEAUX** – bail rural de 9 ans – *Mme Marie-Paule GUILLEMOT a quitté la salle pendant la délibération* - Parcelles de la Gaudinai G n°p239-p238-p237-p235-p236  
Surface estimée 3ha10ares  
Compensée par parcelles achetées sur le secteur du Mesnil :

N° cadastral	Surface	Observations
G 183	1 83 90	
G 184	57 80	
G 186	37 10	
G 187	4 50	Bois réservé sur 1 an
H 484	50 35	Bois réservé sur 1 an
<b>Total</b>	<b>3 33 65</b>	
<b>Prix</b>		7 q/hectare + taxe foncière

**F) Compensation terres - Mr Franck SEROT** – bail rural de 9 ans – *Mme Laurence SEROT a quitté la salle pendant la délibération* -

Parcelles de la Gaudinai G 243- 244 – 228 – 226 – p231 – p233 -225

Surface totale estimée à 3 ha 71 a 51 ca

Compensée par parcelles achetées sur le secteur du Mesnil

N° cadastral	Surface	Observations
G105	27 46	
G97	27 84	
G169	43 92	
G170	50 70	
G947	39 30	
H517	24 30	
H518	54 10	
H519	49 18	
H541	81 10	
<b>Total</b>	<b>3 97 90</b>	
Prix		7 q/hectare + taxe foncière

**VOIRIE - numérotation de village et rues - village de La Chauvetais et fin de la rue de La Chauvetais (2 lots) Fin de la rue de la Chauvetais (2 lots CORREIA) :**

1 <sup>er</sup> lot	n° 26
2 <sup>ème</sup> lot	n° 28

**Lots JAN/MURGALE et Village de la Chauvetais :**

Lot 1	n° 1
Lot 2	n° 3
Lot 3	n° 5
Lot 4	n° 7
	n° 9 maison de Marcel JAN
	n°11 maison location Marcel JAN
	n° 13 Michel PERROT
	n° 15 Julien TUAL
	n° 17 Gites Jean MAILLARD
	n° 19 gites Jean MAILLARD
	n° 21 Jean MAILLARD

Des panneaux indicateurs vont être posés. Un courrier sera adressé aux propriétaires des maisons concernés, à la POSTE, au Service du Cadastre à DINAN.

**CIMETIERE - Rétrocession d'une concession -**

Monsieur André GAUDIN souhaite retrocéder à la commune une concession achetée en 2006 pour 50 ans. Accord du Conseil Municipal. La Commune va rembourser à Monsieur GAUDIN la somme 92.10 €.

**TRESORERIE DE CAULNES**

La Trésorerie de Caulnes va fermer le 18 décembre 2012 au public. Les bureaux sont transférés à Broons à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Commune va percevoir les loyers jusqu'au 31 mars 2013. Indemnité de gestion et de confection des budgets

2012 à Mme la Comptable du Trésor : le Conseil Municipal considère que cette prestation n'est plus assurée comme elle l'était auparavant et décide de ne pas verser cette indemnité pour l'année 2012.

Visite des locaux de la Trésorerie – Destination future de ce bâtiment ? une visite est organisée le samedi 12 janvier 2013 à 10 heures. Les élus visiteront en même temps la nouvelle école maternelle.

**GROUPE SCOLAIRE - salle des maîtres - alimentation en eau chaude/eau froide.**

Afin de récupérer des places au restaurant scolaire pour le déjeuner des enfants, les enseignants ont proposé de prendre leur repas du midi dans la salle des maîtres. Cette salle a été équipée de frigo, tables, chaises, micro-ondes. Un devis a été demandé à l'Entreprise DENIEL pour l'alimentation en eau froide, eau chaude, évier ... qui s'élève à 1 614.57 euros HT. Accord du Conseil Municipal.

**INFORMATIONS**

- **Questionnaire Agence de l'Eau Loire Bretagne :** Révision du SDAGE Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Loire-Bretagne du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril 2013. [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)
- **Aménagement de la place de la gare provisoire** avec des «baliroutes»: Retours auprès des élus ? Pour les voitures, c'est plus de sécurité. Pour les camions la sortie vers Plumaugat est assez difficile. La meilleure solution, c'est un rond point.
- **Programme voirie 2013** – renforcement des réseaux eaux pluviales rue Mathieu Ory et Ville Chevalier (travaux inscrits au BP 2012) : lancement de l'opération après 1<sup>ère</sup> réunion du 27 Novembre 2012. Calendrier envisagé : réunion préparatoire le mardi 15 janvier 2013. Début des travaux 1<sup>ère</sup> quinzaine de février.
- **Maîtrise d'œuvre pour le terrain de foot-ball synthétique :** la commission s'est réunie le mercredi 12 décembre 2012 afin de sélectionner 3 candidats.
- **Terrains à construire disponibles :** lotissement LEBRETON 6 lots – lotissement Mme MARTIN 4 lots – Lotissement CORREIA 1 lot.
- **Déchetterie :** Courrier du SMICTOM indiquant désormais le refus des déchets verts de la part des communes, Communauté de Communes et services de la DDTM.
- **Voies communales :** Etat des routes après le passage d'engins agricoles – Elles doivent être nettoyées afin d'éviter un accident (Quelques administrés ont adressé un courrier en Mairie).
- **Nom pour la nouvelle école maternelle et la nouvelle rue ?** Les enseignants et les parents d'élèves vont être sollicités pour trouver un nom d'école et de rue.



# DÉVIATION

## Opération d'aménagement foncier sur la Commune de Caulnes (Remembrement)

Mercredi 14 novembre 2012, Monsieur Philippe ROPERS, du service aménagement foncier au Conseil Général, accompagné de :

- Mrs BROCHEN, PAIN et MURY du Conseil Général,
- des géomètres du Cabinet D2L Betali,
- et du Cabinet CERESA

sont venus présenter, lors d'une réunion publique, les **grandes lignes du réaménagement foncier qui sera réalisé sur la Commune de Caulnes suite à l'emprise de la déviation qui est de l'ordre d'environ 25 hectares.**



**L'enquête publique relative au projet d'aménagement foncier agricole et forestier se déroule du lundi 17 Décembre 2012 au vendredi 18 Janvier 2013 inclus** en mairie de Caulnes aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public peut consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Le **commissaire enquêteur** se tiendra à la disposition du public à la mairie de Caulnes, les :

- Lundi 17 décembre 2012, de 8 h 30 à 12 h
- Jeudi 3 Janvier 2013, de 9 h à 12 h
- Samedi 12 Janvier 2013, de 9 h à 12 h
- Vendredi 18 Janvier 2013, de 13 h 30 à 18 h

## DÉVIATION - L'ABATTAGE DES ARBRES EST INTERDIT

**Il est interdit à l'intérieur du périmètre d'aménagement foncier**, sauf autorisation préalable du Président du Conseil Général, prise après avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier, **de procéder aux travaux énumérés ci-après, susceptibles de modifier l'état des lieux :**

- **Destruction de tous les espaces boisés** mentionnés à l'article L.342-1 du Code Forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés.
- **Travaux forestiers**, y compris les travaux d'exploitations forestières et les plantations.
- **Coupe de bois et arasement de talus.**
- **Construction de silos, puits et bâtiments.**
- **Création ou suppression d'abreuvoirs, de mares, de fossés ou de chemins.**
- **Travaux d'irrigation, de forage ou de drainage.**
- **Etablissement de clôtures.**

Les demandes d'autorisation devront être présentées par écrit au Président du Conseil Général. En règle générale, celles-ci pourront être accordées, après avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier, si les travaux demandés ainsi que leur implantation ne sont pas de nature à gêner la restructuration du parcellaire.

Les membres de la Commission communale sont incités à persuader les propriétaires et exploitants de **ne pas procéder à des abattages sauvages**, dans l'intérêt de tous, d'autant plus que la mise en place d'une bourse aux arbres permettra aux propriétaires de ne pas être pénalisés par un déficit de boisement à la suite de l'opération.

En effet la charte départementale de l'aménagement foncier et rural prévoit la mise en place d'une «**bourse aux arbres**» afin de prendre en compte la valeur des arbres dans les termes de l'échange parcellaire. Le versement de soultes permet de compenser le cas échéant les différences de valeur après réattribution des parcelles.

## PERSONNEL COMMUNAL

**Depuis la rentrée de Septembre 2012,  
2 nouveaux agents communaux ont été recrutés :**

■ **Mme Jeannine COLOMBEL** est recrutée au service du restaurant scolaire.  
Elle est en charge

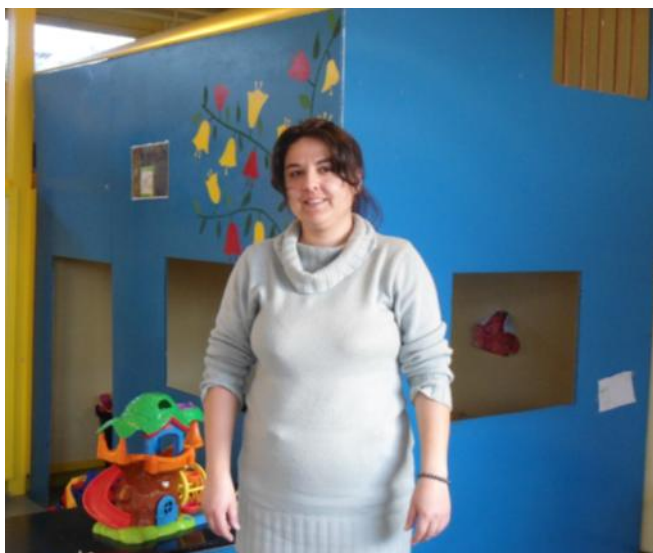
- du nettoyage de la vaisselle,
- de l'entretien des locaux,
- et de l'aide à la préparation des repas.



■ **Mme Isabelle GUIHEUX** est recrutée au service péri-scolaire pour l'année scolaire 2012/2013.  
Elle est en charge :

- de l'Accueil de Loisirs du mercredi
- de la surveillance de la cour, sur le temps du midi
- de la prise en charge des enfants qui utilisent le service du ramassage scolaire.
- de la garderie péri-scolaire.

Mme GUIHEUX est titulaire du BAFA et du CAP Petite Enfance.



# URBANISME

**Membres de la commission urbanisme :** Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

**Agent Administratif référent :** Madame Valérie NOGUES

☞ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.**

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Mr et Mme COLOMBEL Jean**, le Menhil, garage.

**Mr et Mme REHEL Denis**, rue de Dinan, abri de jardin.

**Mr et Mme DELEPINE Claude**, 38 rue du Bois, extension garage.

**Mr et Mme DOUCERE Sébastien**, la Chauvetais, maison individuelle.

**Mme BERTHEU Michèle**, 7 rue de la Hutte, maison individuelle.

**Mr LEMOUNIER Bernard**, domaine du Fougeray, maison individuelle.

**Mr et Mme COLLET Daniel**, la Croix Guessant, préau.

## DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

**Mme AVVENTURIERO Mickaëla**, 113 rue de Dinan, changement de façade.

**Mr et Mme DENOUAL Louis**, Le Chesnay Blivet, abri de jardin.

**Mr et Mme FOUQUET Pascal**, 17 rue de la Gare, ravalement de façade.

**Mr et Mme CROSNIER Hervé**, 28 résidence les Hameaux, abri de jardin.

**Mr DAVENET Marc**, 20 rue de Dinan, aménagement des combles, pose de vélux.

**Mr et Mme ROBIN-LE PORT Jean-Christophe**, 7 rue de Dinan, changement d'enseignes publicitaires.

**Mme BERTIN Angèle**, 9 rue de la Motte Richard, changement de fenêtres.

**Mr GUIGUEN Steven**, les Landes de Caulnes, changement de fenêtres.

**Mr et Mme BIZETTE Bernard**, la Cornière, changement de fenêtres.

**Mr et Mme MEHEUST Pierrick**, 6 lotissement du Clossay, clôture.

**Mr et Mme SANGUA Jean-Claude**, 11 résidence des Peupliers, abri de jardin.

**Mme LEBRUN Fanny**, le Boschet, changement de fenêtres.

**Mr CHENU Jean-Yves**, 29 rue St Julien, changement de fenêtre et pose de vélux.

**Mr et Mme TOSTIVINT Emile**, 60 rue de Broons, ravalement de façade.

**Mme MARTIN Marie-France**, rue de Cariou, division de terrains.

**Mr et Mme LEFAND-POULAIN Jean-Marc**, résidence des Hameaux, extension maison.

**Mme BERTHEU Michèle**, 7 rue de la Hutte, division de terrain.

## Travaux agricoles, de voirie... en milieux humides

### Avant d'engager n'importe quel type de travaux :

- curage, busage, drainage, réfection/création de franchissement (pont,...)

### sur les mieux aquatiques :

- zone humide/source, cours d'eau, fossés, étang

Il est indispensable de contacter, soit

- La DDTM – Mr Jean-Claude ROUILLE – 02 96 62 47 21,
- L'ONEMA – Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques – 02 96 68 23 89,
- La Communauté de Communes de Caulnes – Mr François BONTEMPS (technicien rivière) – 06 18 85 61 07.



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

Le 15 Octobre Sacha BOUGEARD, La Poussinière  
Le 19 Octobre Loréline QUARTIER, 8 rue de la Cornière  
Le 28 Octobre Alya BÉCHU, 2 rue des Bruyères  
Le 29 Novemb. Enaël GUIGUEN, Les Landes de Caulnes

## DECES :

Le 31 Octobre Raymonde CALASCIONE, 68 ans, La Croix Rahain  
Le 04 Novemb. Jean Baptiste BARBIER, 92 ans, Maison de Retraite  
Le 12 Novemb. Annick PINSARD, 64 ans, 37 rue de la Gare  
Le 02 Décemb. René RAMEL, 86 ans, 14 rue Ludovic Jan  
Le 07 Décemb. Maria LUCAS, 91 ans, 4 résidence de la Châtaigneraie  
Le 07 Décemb. Pascale DARTEYRE, 50 ans, Recouvrance

## DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

24 Octobre Léone CHAIX épouse BOUJIS, née en 1924  
04 Novemb. Gilbert MUSEY né en 1942  
05 Novemb. Bernard BRUNEAU né en 1920  
02 Décemb. Daniel FAISNEL né en 1948

### L'année 2012 en chiffres (au 19 décembre 2012)

Naissances	27
Mariages	9
Noces d'Or	2
Décès	34 (dont 6 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite)

## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à la cérémonie des vœux, qui aura lieu :

**Vendredi 11 Janvier 2013, à 19 h**  
**Salle des Fêtes**

## INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2013 et les personnes nouvellement domiciliées sur la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale.

■ **La date limite d'inscription** est le 31 Décembre 2012. Veuillez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

■ **Le secrétariat de la mairie** sera ouvert le lundi 31 décembre 2012 aux horaires habituels.

## MAIRIE

La mairie sera fermée les **samedis 29 Décembre 2012 et 5 Janvier 2013.**

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les personnes ayant eu **quatre enfants ou plus**, dont l'aîné a plus de 16 ans, peuvent être décorées.

Veillez vous inscrire à la mairie **avant le 31 Décembre 2012.**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Janvier, Février ou Mars 2013.**

Veillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

## PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes  
➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

**Contact** : 02 96 83 94 49

# INFORMATIONS GÉNÉRALES



## ECOWATT, c'est reparti !

La Bretagne ne produit que 10 % de son électricité et chaque année, l'hiver rime avec records de consommation.

Pour éviter la surchauffe, un geste simple : s'inscrire sur le site d'EcoWatt Bretagne. Vous recevrez ainsi en période de froid des alertes vous indiquant de réduire votre consommation le matin et le soir.

L'hiver dernier, sept alertes orange ont été envoyées aux abonnés. Elles ont permis d'économiser l'équivalent de la consommation cumulée de Quimper, Vannes et Saint-Malo !

**La ville de Caulnes est partenaire de la démarche Ecowatt Bretagne.**

## QUALITÉ DE L'EAU

L'eau vous consulte



[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### ■ Consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.

Du **1er novembre 2012 au 30 avril 2013**, les assemblées départementales et régionales, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur les «**Questions importantes et le calendrier de travail**» pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne.

Répondez en ligne : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

■ **Une enquête publique** portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Rance-Frémur Baie de Beausais est ouverte **du lundi 7 Janvier au jeudi 7 Février 2013 inclus**. Le dossier d'enquête est consultable en mairie et le commissaire enquêteur tiendra une permanence le mercredi 16 Janvier et le mardi 29 Janvier 2013 de 14 h à 17 h à la mairie.

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**Adresse postale unique  
pour tout le département**

Les assurés doivent désormais adresser leurs courriers à l'adresse suivante :

**CPAM des Côtes d'Armor  
22024 SAINT-BRIEUC Cédex 1**

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM.  
Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

## LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL - DISPONIBLE DE SUITE Actuellement, la commune possède 1 logement qui est vacant

### ■ Logement au 11 rue de Dinan (logement conventionné)

Type 1 au rez de chaussée libre de suite  
1 pièce séjour – cuisine + 1 chambre +  
1 salle de bain + 1 WC + 1 cave  
Loyer de 200,72 €

**S'adresser auprès du secrétariat de la mairie de Caulnes**

## Collecte de denrées alimentaires

Une **collecte de denrées alimentaires** pour les plus démunis a été organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Caulnes le samedi 24 novembre 2012.

Soyez remerciés pour votre généreuse participation à cet élan de solidarité ainsi que **Mr et Mme Daniel BOUDET et Mr Olivier COULON**.



## DON DU SANG

trois collectes seront organisées en 2013 :

- Le vendredi 31 mai
- Le mardi 10 Septembre
- Le lundi 9 décembre

Au nom de l'Etablissement Français du Sang et de l'Association des donneurs de sang, nous remercions tous les donneurs et félicitons les nouveaux, qui ont été nombreux en 2012. En espérant que la mobilisation continue.

L'équipe de bénévoles

## EMPLOI

### ■ Les compagnons du devoir.

Journées portes ouvertes :  
**du vendredi 25 au dimanche 27 Janvier 2013**,  
les Compagnons du Devoir ouvriront au public  
leur maison de :  
TREGUEUX, au 25 bis rue de Verdun,  
de 9 h à 18 h.

Cet événement sera l'occasion de faire découvrir au public leurs 27 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

### ■ Orientation

**Salon du lycéen et de l'étudiant de Rennes :**  
Jeudi 10 et Vendredi 11 Janvier 2013, de 9 h à 17 h  
Samedi 12 Janvier 2013, de 9 h à 18 h.  
Parc des Expositions - 35170 BRUZ

## CONTAINER A BOUCHONS

Un container à bouchons est **placé à proximité de l'entrée de la médiathèque** (côté salle des fêtes).  
Vous pouvez y déposer :

- les bouchons en plastique et en liège
- Et les couvercles plastique.

Les bouchons sont récupérés par l'association « les bouchons de la Côte d'Emeraude » et les fonds recueillis servent à aider les familles qui ont des enfants malades ou handicapés.

## BANQUET DES CLASSES «3»

Le banquet des classes «3» se déroulera le **samedi 30 Mars 2013** à 12 h à la salle des fêtes de Caulnes.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des responsables :

➤ 10 ans	Melle Chloé RENAULT	02 96 88 74 66
➤ 20 ans	Mr Quentin FOUERE Mr Emmanuel GALIVEL	06 02 30 83 62 06 66 33 87 98
➤ 30 ans	Mr Adrien BOUDET Mr Vincent GASSINE	06 61 38 38 12 06 88 19 96 80
➤ 40 ans	Mme Stéphanie DELANOE Mme Nadia NOGUES	06 66 89 99 86 06 08 61 80 80
➤ 50 ans	Mme Marie-Annick BRIENS Mme Chantal DELEPINE	02 96 83 82 66 02 96 83 85 98
➤ 60 ans	Mme Marie-Paule GUILLEMOT Mr Gérard GUILLOU	06 23 55 20 76 02 96 83 81 00
➤ 70 ans	Mr Régis DULAC	06 06 45 98 52
➤ 80 ans et plus	Mr René GUERIN	02 96 83 93 40



## CIMETIÈRE

### Sépultures en état d'abandon

La procédure de **reprise des concessions en état apparent d'abandon engagée depuis le 21 Juillet 2009, pour une durée de 3 ans, arrive à son terme.**

Elle concerne **69 sépultures**, ayant plus de trente années d'existence et dont les dernières inhumations remontent au moins à plus de dix ans.

Mardi 18 décembre 2012, le groupe de travail composé de :

- Mr FRERE Henri
- Mr RAGOT Joseph
- Mr Bernard BESREST
- Mr Francis BELLONCLE
- Mr Albert LEHOUX
- Mme Jannick BUCHON

en présence de Mr Eric LECRENAY, Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Caulnes, a procédé à la constatation de l'état d'abandon persistant de ces sépultures. Les héritiers, descendants, successeurs des concessionnaires ou personnes chargées de l'entretien des concessions concernées étaient également invités à y participer.

La liste des emplacements à reprendre est affichée à la porte du cimetière et est consultable à la Mairie. Les ayants droits éventuels ont un mois (**jusqu'au 18 Janvier 2013**) pour remettre en état les sépultures.

Passé ce délai, le Conseil Municipal se prononcera sur la reprise des sépultures par la Commune.



Mr Henri FRERE



## ENVIRONNEMENT

### La collecte des déchets - Les consignes du SMICTOM

#### MON BAC VERT

- Un bac obligatoirement pucé. Si votre bac vert n'est pas identifié, contacter le SMICTOM au 02 99 09 57 26.
- Dans ce bac, uniquement les déchets non recyclables en sac.
- Les sacs déposés à l'extérieur des bacs ne sont pas collectés !
- Collecte toutes les semaines.

#### MON BAC JAUNE

- Dans ce bac, uniquement des emballages et papiers recyclables en vrac.
- Pas de sac plastique, pas de housse.
- Collecte toutes les 2 semaines.

#### LES CONTENEURS LE RELAIS

- Pour y déposer vêtements, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, drap, couette en bon état, rideaux, chiffons,...
- Conteneurs les plus proches : parking Intermaché à Caulnes - déchetterie.

#### LES COLONNES À VERRE

- Dans ce conteneur, uniquement bouteilles, pots et bocaux en verre.
- Lieux : déchetterie - Parking de la Gare - Zone des Gantelets - Parking derrière la salle des fêtes - Site des Tanneries.

#### COLLECTE DU BAC JAUNE

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2013, aussi bien en bourg qu'en campagne.

Mercredi 2 Janvier 2013	Mardi 7 Mai	Mardi 10 Septembre
Mardi 15 Janvier	Mercredi 22 Mai	Mardi 24 Septembre
Mardi 29 Janvier	Mardi 4 Juin	Mardi 8 Octobre
Mardi 12 Février	Mardi 18 Juin	Mardi 22 Octobre
Mardi 26 Février	Mardi 2 Juillet	Mardi 5 Novembre
Mardi 12 Mars	Mardi 16 Juillet	Mardi 19 Novembre
Mardi 26 Mars	Mardi 30 Juillet	Mardi 3 Décembre
Mardi 9 Avril	Mardi 13 Août	Mardi 17 Décembre
Mardi 23 Avril	Mardi 27 Août	Mardi 31 Décembre

## NOUVEAU

### MASSEUR- KINÉSITHÉRAPEUTE

**Marc RICOLLEAU, Masseur-Kinésithérapeute** s'est installé au 12 rue du 19 mars 1962 à côté de Cauln'optique.

Le cabinet a ouvert le 26 novembre 2012.

Les consultations sont sur rendez-vous au cabinet et à domicile.

- Prise en charge en traumatologie, rhumatologie, neurologie,
- kinésithérapie respiratoire,
- rééducation fonctionnelle,
- reconditionnement fonctionnel du rachis.

■ Les amplitudes horaires du cabinet :

➤ De 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi.

➤ Samedi et dimanche urgences respiratoires uniquement.

Tél : **02 96 86 49 81**

## NOUVEAU

### LA RUCHE QUI DIT OUI

En direct des producteurs locaux responsables : Fruits, légumes, œufs, fromage, volaille...

Actuellement en construction la «Ruche» de Caulnes a déjà une quinzaine de familles intéressées, pour manger sain, local et de saison en quelques clics.

**Comment fonctionne une ruche ?** Grâce à un site internet qui met en relation les producteurs et les consommateurs. Il suffit de s'inscrire sur le site [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr).

**Comment commande-t-on ?** Par internet

À travers le site de la «Ruche» de Caulnes, vous avez accès aux offres des fournisseurs et vous pouvez commander si les produits vous intéressent. Le paiement se fait par carte bancaire directement sur le site.

**Comment récupère-t-on les produits ?**

La distribution a lieu 1 vendredi sur 2 (*pour commencer*) à l'école de pêche Rue de St Méen de 18 h à 19 h 30 (*RDV sur le site pour connaître les dates*).

**Doit-t-on s'engager ?** Non

Achats ponctuels, achats réguliers : c'est vous qui décidez de la manière dont vous vous approvisionnez dans votre Ruche.

**UN AGRÉMENT OFFICIEL :** En août 2012, «la Ruche qui dit Oui ! » a reçu l'agrément officiel de l'État «Entreprise sociale et solidaire». Elle prélève pour son fonctionnement national et local 15.8 % (en toute transparence les détails figurent sur le site.)

**Il nous manque quelques familles pour pouvoir ouvrir,** un minimum de commandes étant souhaitable pour les producteurs [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr).

■ Contact :

Patricia LEBLANC,  
responsable de la Ruche de Caulnes  
[patricia.leblanc@me.com](mailto:patricia.leblanc@me.com)



### Les élèves de l'école élémentaire de Caulnes en action

Au premier trimestre, les élèves de l'école élémentaire de Caulnes ont participé à plusieurs projets :

#### Initiation à la pêche

Les élèves de Mmes ALLAIN, MARCHAND et de M. BERTHOU ont participé à une initiation à la pêche. Ils étaient encadrés par des animateurs en formation du Lycée Agricole de Caulnes. Ils ont pu découvrir le nouvel espace pédagogique «pêche» qui se trouve en face de la maison des associations. Et les prises ont été miraculeuses !



#### Opération «Nettoyons la nature»

La classe de CM1 de Mme ALLAIN a participé au mois d'octobre à l'opération «nettoyons la nature». Nous sommes allés à la salle omnisport et nous avons ramassé tous les déchets que nous avons trouvés sur notre chemin.

Nous nous sommes divisés en équipes et nous avons ramené 33,5 kg de déchets. C'est beaucoup trop ! Nous avons trouvé des choses étonnantes, par exemple : chaussures, briquets, dictionnaire, magazines et beaucoup de plastique. Il faudrait essayer d'abandonner moins de déchets dans la nature !





## Élection des délégués de classe

Les élèves de l'école élémentaire ont procédé à l'élection de leurs délégués. La mobilisation a été très importante et nos enfants ont pu ainsi faire l'apprentissage de la responsabilité et de la démocratie au sein d'une collectivité. Tous se sont mobilisés et chaque enfant a pu ainsi connaître les modalités d'une élection.



Classes	Délégués	
CP	Lancelot FOUILLET - Suppl. : Elyot BOUVIER	Louane CATHELIN - Suppl. : Angelina LEGEARD
CP/CE1	Gatien MEAL - Suppl. : Yanis YVERGNIAUX	Lila PORTAIS - Suppl. : Eloïse FAISANT
CE1	Nolann COLLET - Suppl. : Corentin FAVERIAL	Manuela HAOUISSE - Suppl. : Emi SADOUNI
CE2	Nolan PITHON - Suppl. : Killian LETORT	Ewann GROUAZEL - Suppl. : Mathis CHEVALIER
CM1	Aurélien GROSCHE - Suppl. : Nolan BERHAULT	Mallaury FORMAUX - Suppl. : Orlane BUSSAT
CM1/CM2	Jann COUTOUT - Suppl. : Romane DELANOË	Guillaume GUGUEN - Suppl. : Yann LEBALLEUR
CM2	Kentin THUILLIER - Suppl. : Stanley COLOMBEL	Flavie HENRY - Suppl. : Malorie PEROU

Le Directeur, Mathieu CONAN

## ÉCOLE MATERNELLE

Après un long trimestre, les vacances de Noël sont très attendues par les enfants.

Depuis la rentrée, ils ont beaucoup travaillé et abordé différents thèmes :

- **L'automne et la forêt, les sorcières....** adaptés à chaque niveau.
- Toute l'école a assisté à un **spectacle de marionnettes** «Le Père Noël, l'Ogre et le Dragon» offert par l'Association des Parents d'Elèves.

Mais l'événement majeur a été **la rentrée dans notre nouvelle école**. Tout s'est bien passé. Les enfants sont ravis et prennent possession des locaux avec bonheur !

Le **Père Noël** passera dans l'école pendant le goûter de Noël et apportera des cadeaux aux classes et des friandises.

Bonne année à tous et joyeuses fêtes.

■ **Rappel** : les vacances de Noël débutent le vendredi 21 décembre au soir et se terminent le lundi 7 Janvier 2013 au matin.

La Directrice, Caroline PARPAIX.

# LYCEE AGRICOLE

## LES PROJETS DU LYCEE AGRICOLE DE CAULNES

Lors du Conseil d'Administration de décembre, Monsieur LENORMAND a souligné quelques axes forts pour l'année à venir :

La **création d'une section sportive** handball pour les élèves entrant en classe de seconde générale et technologique.

Les **voyages d'étude** présents dans toutes les filières de formation.

- Les classes de bac pro services iront à **Londres** en février prochain.
- En mars les deux classes de seconde professionnelle feront un voyage d'étude «**découverte du milieu montagnard**» et les apprentis BTS 2 feront une semaine de voyage d'études en **Irlande**.
- La classe de 1<sup>ère</sup> CGEA organise ses contacts avec le **Royaume Uni** pour que chacun des élèves puissent effectuer un stage professionnel dans une exploitation Ecossoise au cours de l'été.
- Des séquences pédagogiques auront lieu en Normandie, à Gavrinis, à Guingamp pour d'autres classes.

L'**exploitation** rentre dans une démarche de projet. Dans le cadre du Contrat d'Autonomie et de Progrès initié par le Conseil Régional, l'exploitation de l'établissement, sous l'impulsion de son Directeur, Monsieur MORCET, a mis en place des réunions de travail afin de déposer le projet de Caulnes pour le mois de juin prochain.

Les équipes seront amenées à travailler sur deux axes : les bâtiments et la rénovation du secteur de production laitière d'une part, le projet pédagogique et l'expérimentation d'autre part.

Le **CFA** rentre dans la phase diagnostic de la démarche qualité à partir du mois de janvier pour contractualiser avec le Conseil Régional dans le cadre de la chartre qualité pluriannuelle.

La poursuite des projets culturels avec le renouvellement de la semaine de printemps.

Tous ces projets pourront s'effectuer en lien avec des partenariats institutionnels et professionnels sur le territoire : Commune de Caulnes, Coopérative de Broons, organismes professionnels, Communauté de Communes, Conseil Général et Conseil Régional.

**Cette année, la fête du printemps se déroulera du 15 au 19 Avril 2013**, avec des expositions d'artistes, des spectacles chaque soir dans l'amphithéâtre du lycée dont **Soig Sibérial**, nom de la scène musicale régionale.

Tous ces **événements s'adressent également aux publics du territoire** et nous aurons le plaisir de vous tenir informés notamment sur le site : <http://www.caulnes.educagri.fr>

**Une porte ouverte** sur les BTS apprentissage est prévue le **samedi 16 février 2013** et sur toutes les filières de l'établissement le **samedi 16 mars 2013**.

Le Directeur, Pascal LENORMAND

## ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

L'équipe d'animation présente ses meilleurs voeux aux familles.

L'ALSH sera fermé pendant les vacances de Noël.

La reprise des activités aura lieu le premier mercredi de Janvier et le thème de la période portera sur «**Ma vie de château**».

Le programme pour la période du **mercredi 9 Janvier au mercredi 17 Avril 2013** est disponible à la mairie ou sur le site internet : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>.

Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignements auprès de la mairie de Caulnes.

### Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 28 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil du matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.
- Activités de 9 h à 17 h.
- Tarif journalier, repas compris : 12 € par enfant du canton de Caulnes.
- L'accueil est possible également à la demi-journée (matin/après-midi). Tarif ½ journée : 9 € par enfant du canton de Caulnes.

La directrice, Aurélie GEFFRAY

## MAISON DE RETRAITE

La fin de l'année approche et la maison se pare des **couleurs de Noël**. Nous avons créé de nouveaux décors et choisi avec les cuisiniers les menus des repas festifs. Si le temps le permet, nous irons admirer les illuminations de Saint-Méen et comme chaque année écouter les chants de Noël au théâtre des Jacobins avec l'association «Anim'âges». Mais pour l'heure, place aux ateliers créatifs pour préparer de jolies tables de fête, sans oublier la lettre au Père Noël, que nous avons écrite avec les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi.

En octobre le spectacle «**Sonia chante Dalida**» a enchanté les résidents et leurs amis du foyer Blanchot de Dinan. La **visite du musée de l'école de Bothoa** a été très appréciée : le maître en blouse grise, la lecture de la morale au tableau, la dictée à la plume ... ont permis de retourner quelques années en arrière.



Pendant les vacances de la Toussaint, **les enfants de l'accueil de loisirs** sont venus participer à un grand «jeu télévisé» et nous ont invités à partager leur spectacle. Un moment magique !



En novembre nous sommes allés voir un **spectacle de cabaret** à Pleurtuit avec «Anim'âges».

Cette année encore nous accueillons les **élèves du Lycée Agricole**. Nous espérons voir naître de beaux projets. L'accent sera mis sur l'individualisation afin que tous les résidents puissent en bénéficier, seuls ou en groupe. Nous avons commencé par une animation autour des chants de Noël.

En janvier, après la **traditionnelle galette des rois**, nous irons au théâtre à Plancoët. Le jeudi 24 janvier, nous accueillerons les **enfants du RPAM avec leurs assistantes maternelles** pour une nouvelle séance «BB lecteurs», un beau projet initié par Jacqueline Jaume (stagiaire animatrice en 2011) qui ne cesse d'évoluer pour le bonheur de tous.

L'«**espace loisirs**» à destination des personnes de plus de 60 ans de la commune se met en place progressivement. Nous avons été heureux d'accueillir des voisins et des bénéficiaires du comité d'entraide. Les ateliers «prévention des chutes» sont très appréciés, le loto musical et les spectacles aussi. Nous préparons le calendrier de 2013.

Le tarif est de 5 € la séance (activité et goûter) de 14h45 à 16h15, gratuité pour les lotos. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler, nous trouverons une solution. Contact : Sophie Le Pauvre, animatrice au 02 96 83 92 27 poste 416.

Nous vous attendons nombreux pour le prochain évènement. Guettez les affiches jaunes et n'hésitez pas à venir.

Si vous êtes artiste, passionné ou d'âme créatrice, «**l'espace d'exposition**» vous ouvre les bras pour venir exposer vos œuvres.



J'en profite pour remercier les bénévoles et les familles de plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui, certaines activités ne seraient pas envisageables. Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au 02 96 83 92 27.

L'animatrice, Sophie LE PAUVRE



## Comité des Fêtes

Cette année le comité des fêtes a organisé pour la première fois un **concours de belote**. 60 équipes ont participé, c'est encourageant mais nous pouvons mieux faire l'année prochaine.

Félicitations au 20 premières équipes gagnantes dont parmi elles plusieurs Caulnais et Caulnaises tels que **Mrs RAGOT Joseph** et **GOUYA** de Broons qui ont fini premiers avec 5472 points, ainsi que **Mme Jeanine HERVE** et **Mr Bernard PIQUET**, deuxièmes avec 5099 points. La coupe féminine a été remportée par **Mmes Eliane et Annick** de Mérillac avec 4967 points. Parmi les 40 personnes qui ont remporté un gros lot, 13 font partie de notre commune.

En raison de l'élection des Miss intercommunales qui se déroulera à Caulnes le 22 décembre, le bureau du comité des fêtes a décidé, vu la difficulté à trouver des candidates, de ne pas organiser en janvier l'élec-

tion Miss Caulnes, qui sera remplacée par une soirée «Potée Caulnaise» animée par la chanteuse à la voix d'or «Ann-Laora».

Je vous invite à venir la découvrir et vous ne serez vraiment pas déçus. Elle s'est produite à Plouasne en octobre dernier et tout le public présent était conquis.

### Prochaines Manifestations :

- **Lundi 31 décembre 2012** : réveillon de la Saint Sylvestre.
- **Samedi 26 janvier 2013** : Repas «la potée Caulnaise».
- **Dimanche 3 février 2013** : Thé dansant avec l'orchestre «SERENADE».
- **Dimanche 24 mars 2013** : Thé dansant avec l'orchestre « Les Troubadours».

La présidente, Paulette DUVAL

## Club de Gym

Cours ouverts aux adultes :

- le lundi de 9 h 30 à 10 h 30 et
- le mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 à la salle des fêtes.

Etirements, renforcements musculaires, travail au sol, abdominaux, step....

Les inscriptions sont encore possibles.

■ Contact :

02 96 83 11 94 ou le 02 96 83 13 43.

La Présidente, Patricia GODARD



## Atelier Arts Plastiques

Reprise des ateliers à la maison des associations.

- Le mardi, de 14 h à 17 h pour les adultes
- Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30 pour les enfants à partir de 6 ans
- Le vendredi, de 17 h 15 à 20 h 30 pour les adolescents et les adultes

Il reste des places. Une **exposition** de nos œuvres sera faite début d'année 2013.

La Présidente, Michèle CUVILLIER

## Caulnes Sports Evènements

Le repas du CSE aura lieu le **9 Février 2013** à la salle des fêtes de Caulnes. Venez nombreux.

■ Les tickets seront à retirer au :

- garage DOC'AUTO ou
- à la boulangerie DIGNE à Caulnes.

Jean-Claude et tout le bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous offrent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président, Jean-Claude LEBOS

## Club des Aînés

Vendredi 16 novembre, 37 personnes sont allées au **cinéma** à St Méen voir le film « Mumu », relatant la vie d'un jeune garçon après la guerre.

Vers 12 h 30 nous avons déjeuné au restaurant du lycée hôtelier de St Méen. Le repas était préparé et servi par une classe de terminale.

Dimanche 18 novembre, 160 personnes assistaient au **repas annuel du club**, préparé et servi par Mr et Mme GAUDREL et leur équipe. Le repas était très bien préparé et les vins excellents. Un grand merci à Mr Mme GAUDREL.

### Les deux doyens du jour :

- **Madame Hélène RAHAIN**, 91 ans, et
  - **Monsieur Albert LEDUC**, 91 ans également
- ont toujours «bon pied, bon oeil», jouant tous les deux à la belote tous les jeudis au club.

**Hélène** est toujours aussi coquette et élégante et **Albert** toujours aussi sympathique et réfléchi.

Des doyens qui font honneur à notre club. Après une remise de cadeaux bien mérités, nos deux amis très émus ont demandé au président de remercier l'ensemble des adhérents pour leur gentillesse. Ce fut une excellente journée animée de très belle façon par Thierry.

Vendredi 7 décembre, 46 personnes sont allées au **spectacle de Noël à Pontivy**. Le beau spectacle du matin a émerveillé le public et le repas était animé par Dominique Moisan et son orchestre.

### **Festivités 2013**

- Jeudi 10 janvier : assemblée générale suivie de la galette des rois.
- Vendredi 18 janvier : concours de belote
- Vendredi 15 février : cinéma
- Dimanche 3 mars : thé dansant «Les Troubadours»
- Vendredi 12 avril : cinéma
- Dimanche 21 avril : thé dansant «Illusion»
- Du 11 au 18 mai : voyage aux Baléares
- Lundi 10 juin : concours de palets
- Jeudi 18 juillet : repas champêtre
- Dimanche 3 novembre : thé dansant
- Vendredi 15 novembre : cinéma
- Dimanche 17 novembre : repas annuel du club
- Jeudi 5 décembre : ventre des cartes 2014
- Dimanche 15 décembre : loto
- Sortie d'un jour (dates à préciser) : visite de la mine bleue et journée vendanges.

Le Président, le Bureau et le Conseil d'Administration vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.



Le Président,  
Régis DULAC



## Club Informatique

L'association informatique CLIC vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2013.

A cette occasion, nous vous rappelons que nos formations se tiennent le **mardi et le mercredi soir, de 20 h 30 à 22 h.**

N'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions se déroulant tout au long de l'année.

Passez tous de très bonnes fêtes de fin d'année et nous espérons vous retrouver parmi nous très prochainement.

■ Contact : [edegaudemont@wanadoo.fr](mailto:edegaudemont@wanadoo.fr)

Le Président, Eric de GAUDEMONT

## Les P'tits Breizh du 22

L'association des P'tits Breizh du 22 a repris son rythme de croisière depuis la rentrée de septembre, en gardant un nombre constant de ses adhérents.

Le mois d'octobre a été consacré à la réalisation de **décorations pour halloween**. Actuellement, les enfants préparent activement les **fêtes de fin d'année**, avant des vacances bien méritées pour toutes et tous.

A cette occasion, les P'tits Breizh du 22 souhaitent une **bonne et heureuse année 2013** à tous les p'tits bouts et leurs parents.

A l'année prochaine.



### INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 12 euros/an.

#### ■ Rendez-vous :

- tous les jeudis matins (pendant les périodes scolaires) à la salle omnisport (salle de danse) de Caulnes (10 h à 12 h).
- Les vendredis matins aux mêmes horaires à Plumaugat (salle de garderie, route de Lanrelas).

La Présidente, Nelly DEBUIRE

## Troupe de Théâtre



### Jean-Marie BASSET

a le plaisir de vous présenter sa nouvelle troupe de théâtre amateur «**Les loufoques**», constituée de 7 comédiens, qui vous présentent leurs meilleurs vœux de fin d'année.

#### **Assis, de gauche à droite :**

Yvonne GAUVAIN, Sophie PRUNIER

**Debout, de gauche à droite :** Claudine LEBOUDEC, Jean-Marie BASSET, Marie-Claude POTIER, Alfred DABOUT, Christiane NEDELEC

## Les Gas de la Rance

↳ Prenez date :

**Lundi 21 Janvier 2013** à 20 h 30 : réunion de préparation de la kermesse afin de définir le thème, suivie du partage de la galette des Rois.

Le bureau des Gas de la Rance vous offre ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente, Marie-Paule GUILLEMOT



# Club des Cyclos

L'assemblée générale de l'UCC (Union Cyclotouriste de Caulnes) s'est tenue le samedi 01 décembre 2012 à la Maison des Associations.



L'AG a permis :

- **L'examen des différents rapports** : activités 2012, rapport financier, rapport d'orientation 2013.
- Le **renouvellement des licences** à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme).
- le compte rendu par 2 de nos licenciées féminines (**Marie Anna Gendrot et Claire Percevault**) de leur participation à «**Toutes à Paris 2012**» du 12 au 16 septembre 2012. «Toutes à Paris» est la 1<sup>ère</sup> manifestation cyclotouriste réservée aux femmes qui les conduisait à Paris en partant des différents départements français. Ainsi 137 costarmoricaines ont parcouru environ 500km entre St Brieuc et Paris en 5 étapes. Environ 2800 participantes au total se sont retrouvées pour un pique nique géant Place du Champ de Mars à la Tour Eiffel. A priori cette manifestation organisée par la FFCT aura lieu tous les 4 ans.

Le calendrier des manifestations du club est arrêté et plusieurs dates sont à retenir :

- le 16 mars 2013 : **Soirée théâtrale** avec la troupe de Plumaugat.
- le 23 juin 2013 : **Matinée randos** à Caulnes sur des circuits route, VTT et pédestre.

**Par ailleurs le Club Cyclo organisera en 2013 :**

- en mars, une randonnée pédestre en liaison avec les Pêcheurs de Haute Rance le long de la Rance sur le parcours Pêche Passion.
- en avril, une sortie familiale à vélo sur la voie verte Loscouet - Mur de Bretagne.
- en mai, une journée rando pique nique à Bréhat.

Le Club Cyclo rappelle qu'il est ouvert à tous et qu'il serait heureux d'accueillir de nouveaux licenciés.

■ Renseignements auprès de Christian CAJEAN, Président de l'UCC au 02 96 83 90 11.

L'UCC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

Le Président, Christian CAJEAN

## Amicale des Chasseurs

Comme d'autres associations nous allons enfin avoir à disposition un **local courant 2013**. Tous les membres de l'association volontaires pour l'aménagement de celui-ci sont les bienvenus.

Ce bâtiment nous servira de lieux de rencontres ; en particulier les samedis ou dimanches pour les **modalités de départs des battues** indispensables selon les règlements de sécurité imposé par la fédération de chasse des Côtes d'Armor et l'Office National de Chasse et Forêt. Ces battues sont nécessaires pour lutter contre les dégradations que certains animaux créent sur les parcelles des agriculteurs, les terrains privés, les basses cours et les accidents sur la voie publique.

Pensez au **repas du 9 Mars 2013**, nous vous attendons nombreux .

Le conseil d'administration et le Président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Ce petit chevreuil a été sauvé par le doyen des chasseurs de Caulnes lors des travaux de récolte des céréales. Il a ensuite été remis en liberté.

Le Président, Janick DUFFROS



## Club de Pêche

Malgré ses 80 ans fêtés le 29 septembre dernier, l'AAPPMA «les Pêcheurs de Haute Rance» fait toujours preuve d'une grande vitalité.

En 2012, en totalisant tous les types de cartes, c'est **550 cartes** qui ont été vendues dont environ 350 cartes de sociétaires (99 sur Caulnes).

L'AAPPMA possède un bief sur Mérillac où elle élève des **truites Fario destinées à l'alevinage** de la Rance et de ses affluents.

Un APN (**atelier pêche nature**) pour une vingtaine de jeunes fonctionne le samedi après midi et un club pêche adulte le vendredi après midi.

Le petit **plan d'eau des Tanneries** à Caulnes, largement empoissonné, sert de support pour la découverte de la pêche par les jeunes de l'APN.

Par ailleurs, des **pêcheurs bénévoles** aidés par des agriculteurs riverains et des membres du conseil d'administration du Crédit Agricole ont continué à débroussailler les bords de Rance de la station d'épuration de Caulnes jusqu'à la Quémerais en Guitté. Des passages d'homme et des passerelles seront prochainement mis en place sur cette partie de la Rance qui deviendra ainsi accessible du Moulin des Bois en St Jouan à la Quémerais en Guitté.

### Informations diverses

- **Dimanche 3 février 2013** : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à Caulnes.
- **Dimanche 3 mars 2013** : de 8 h 30 à 17 h Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du Herfray à Lanrelas sur présentation de la carte 2013 de l'AAPPMA.

● **Samedi 9 mars 2013** : ouverture de la truite (1<sup>ère</sup> catégorie).

● **Mercredi 1er mai 2013** : ouverture du carnassier (2<sup>ème</sup> catégorie).

### ● Prix des cartes 2013

- découverte enfants de moins de 12 ans : 3 €
- mineurs de 12 à 18 ans : 15 € ; ces 2 cartes permettant aux jeunes de pêcher dans 69 départements (EGHO)
- carte interfédérale personne majeure : 72 €
- carte interfédérale personne majeure avec vignette EGHO : 89 €
- carte découverte femmes : 30 €
- carte journalière : 10 €

### ● Dépositaire de vente de cartes de pêche :

A Caulnes : . Bar tabac presse aux Trotteurs 17 rue de Dinan  
. Magasin Blanc Brun Desriac rue du 19 mars 1962

Il est également possible de **prendre sa carte sur internet** à l'adresse suivante :

[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en précisant que vous adhérez à l'AAPPMA Pêcheurs de Haute Rance à Caulnes.

Pour mieux nous connaître, vous pouvez consulter notre site à l'adresse suivante : **pecheurshaute-rance.wordpress.com**.

Les pêcheurs de Haute Rance remercient tous les bénévoles et la municipalité de Caulnes pour leur aide matérielle et financière.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Roger PIEDVACHE



## Association des Parents d'Elèves

Les membres du bureau de l'APE de Caulnes vous souhaitent un joyeux Noël et tous leurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2013.

Nous tenons aussi à **remercier tous les parents, grands-parents et autres personnes** qui nous ont si bien épaulés durant cette année 2012. Les bénéfices dégagés par les différentes manifestations permettent le financement d'une partie des projets pédagogiques des instituteurs (classe de voile, sortie à Jersey....).

Un grand merci aussi à **Marina LE MOAL** qui a occupé le poste de présidente durant ces dernières années.

Le week-end du 9 décembre, nous avons organisé notre **marché de Noël**. Nous avons pu accueillir de nouveaux exposants qui nous ont proposé de très beaux produits artisanaux. Merci à eux pour leur participation. Merci aussi au public un peu plus nombreux cette année.

### A vos calendriers :

- Opération vente de **biscuits «bijou»** : (vacance de février).
- **Fête des Ecoles** le Dimanche 30 juin 2013. Nous rappelons que si cette journée est une belle réussite, elle nécessite néanmoins la participation de nombreux bénévoles. Merci à vous de retenir dès aujourd'hui cette date.



La Présidente, Karine MAILLARD





## Rance Football Club

Notre année footballistique arrive à mi saison. L'heure d'un **premier bilan**, pas que sportif.

A ce jour la **section jeune**, via le P.Y.C Caulnais, se comporte bien. L'effectif est stable au global si ce n'est en U15 et U18 où nous sommes plus restreints.

Les jeunes changent beaucoup (trop) de sport d'une année sur l'autre du fait des nombreuses activités proposées sur le territoire. Pour nous le souci est d'arriver à avoir un effectif de 18 joueurs par catégorie ce qui n'est pas facile. On s'efforce de fidéliser nos jeunes. Cette fidélisation passe par un encadrement de qualité, chose que nous avons, et des infrastructures qui soient en adéquation avec l'évolution démographique et culturelle sur le canton.

En effet la population augmente et les effectifs jeunes et moins jeunes (footloisir) sont regroupés au niveau cantonal.

Les activités se centralisent sur Caulnes, pour une raison géographique et pratique.

A ce jour nous avons des terrains saturés, trop utilisés. La solution, entre autre, est le **terrain synthétique**. Il va être urgent que ce projet sorte des cartons.

Je remercie la commune de Caulnes pour les efforts fournis et je n'oublie pas les employés communaux. Mais on ne peut pas aller à l'encontre de la nature. Il nous paraît logique que ce projet soit porté par la Communauté de Communes. Tous les jeunes footballeurs du canton sont centralisés à Caulnes pour l'entraînement. D'autre part on peut très bien imaginer les clubs du canton venir s'entraîner sur ce terrain synthétique quand les conditions climatiques abîment les terrains et coûtent aux collectivités. A l'heure où l'on parle d'intercommunalité, certains postes ne sont toujours pas communautaires.

Pour information nous avons dû annuler 5 entraînements jeunes, 3 journées de championnat à Caulnes et les séniors s'entraînent depuis plus d'un mois derrière les buts sur 40 m2....et nous sommes en ligue (sans prétention).

Voilà notre appel, pas qu'à la commune de Caulnes. Nous espérons être entendus au risque de voir encore des jeunes partir dans d'autres sports, qui profitent d'infrastructures communautaires, ou d'autres clubs.

Je finirai en **remerciant tous les bénévoles du Rance Foot et du P.Y.C** et en faisant le souhait en séniors, que le travail fourni aux entraînements paie enfin pour récompenser notre entraîneur, **Philippe Blandin** et nos joueurs qui ne baissent pas les bras.



Au nom du Rance Football Club je vous souhaite une bonne année 2013.

Le Président,  
Sébastien MAILLARD

Le bureau du Rance Foot

## Club Théâtre

La Compagnie du Délhir vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2013.

Le travail de la Compagnie se fait autour d'un auteur : **Pinter**. Le spectacle que nous vous présenterons fera appel aussi bien au théâtre qu'à la musique. **Honneur aux disciplines artistiques**. Un professeur du conservatoire va écrire pour notre Compagnie une musique originale que vous pourrez découvrir lors de nos représentations.

Beaucoup de travail en perspective, mais l'Amour du théâtre ne souffre pas la médiocrité.

Vous pouvez encore venir nous rejoindre, notre **spectacle n'est prévu que pour 2014**.

En attendant, tous les comédiens vous souhaitent une très bonne période de fête et vous remercie de votre fidélité.

■ **Pour tout renseignement**, adressez-vous à :  
**Eric de Gaudemont de la Montforrière**

12, rue de la Gare - 22350 Caulnes

02.96.83.89.62

06.62.40.74.58

[edegaudemont@wanadoo.fr](mailto:edegaudemont@wanadoo.fr)



Le Président, Eric de GAUDEMONT



## *La rentrée dans l'école maternelle neuve*

Lundi 12 Novembre 2012, les enfants de l'école maternelle ont fait leur rentrée dans la nouvelle école.

Leurs parents ont été accueillis par les enseignants de l'école maternelle et des membres de l'Association des Parents d'Elèves pour une visite des locaux.





## Concours des maisons fleuries

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le samedi 3 Novembre.  
Les participants se sont retrouvés et ont pu parler de leur fleurissement autour d'un verre de l'amitié.  
Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe, a félicité les lauréats qui s'investissent toute l'année pour embellir leur maison  
et remercié les membres du jury qui ont reçu une plante fleurie :  
Mme Simone THIBAUT (Caulnes), Mr Joseph VERGER, (Quédillac) et Mr Charly BRIAND (Plumaudan).

### CATÉGORIE 1

#### MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE < 1000 m<sup>2</sup>

1 <sup>er</sup> prix 30 €	Mr Mme Louis DENIEL	22 rue Valaise
2 <sup>e</sup> prix 25 €	Mr Mme Jean BUCHON	77 rue de Broons
3 <sup>e</sup> prix 25 €	Mme Marie-Thérèse PELLAN	91 rue de Dinan

#### TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

- à titre d'encouragement et de reconnaissance pour les autres participants -

Il est offert un BON D'ACHAT DE 10 Euros à :

Mr Mme Roger BARBIER	80 rue de Broons
Mr Bénito CALASCIONE	La Croix Rahain
Mr Mme Marie-Thérèse CHOLET	Le Champ du Chemin
Mme Paulette GILET	12 résidence de la Vallée
Mr Mme David ISABET	10 résidence des Peupliers
Mr Mme Ludovic LEFRANÇOIS	5 rue des Genêts
Mme Marie-Thérèse LEMOINE	22 rue de Rennes
Mr Mme Francis PINSARD	La Poussinière
Mr Mme Roger RESLOU	6 rue Basse
Mr Mme Daniel ROUAULT	Lanmel
Mr Mme Emile SAILLARD	10 résidence des Chênes
Mr Mme Alain TADIER	La Touche

### CATÉGORIE 2

#### MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE > 1000 m<sup>2</sup>

1 <sup>er</sup> prix 30 €	Mr Mme Joël RUELLAN	Coaquipel
2 <sup>e</sup> prix 25 €	Mr Mme Henri PELLAN	La Renaudie



### CATÉGORIE 3

#### FAÇADES

1 <sup>er</sup> prix 30 €	Mr Mme BARLIER François	59 rue de Dinan
2 <sup>e</sup> prix 25 €	Mme Jeannine RIOU	39 rue Valaise



Le prochain bulletin municipal sera édité pour Avril.  
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 20 Mars 2013, au plus tard.

